

**COMMUNE DE LA HAGUE
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2026**

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 3 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le 3 février, à 18h42, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'amphithéâtre Jean-François MILLET, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 57

Date de convocation de la commune de La Hague : 28 janvier 2026

PRÉSENTS : ADOUE Chantal, ALLENO Gwladys, BEAUMONT Monique, BECQUET Dominique, BEDEL Pauline, BELHOMME Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSANT Marie-Suzanne, CANOVILLE Laurent, CERVANTES Simon, CHARDOT Mélanie, CHARLES Véronique, CRANOIS Louis, DALMONT Hubert, DAMOURETTE Etienne, DELACOUR Thérèse, DESBOIS Noémie, DIGARD Antoine, DUBOST Nathalie, FAGNENT Jean-Pierre, FLEURY Jean-Marie, FRIGOUT Jean-Marc, GASNIER Philippe, GAUMAIN Mathieu, GOBIL Françoise, GROF Béatrice, GUILLEMETTE Nathalie, HENRY Claude, JUMELIN Pascale, LAGALLE Marie-Laure, LAPPREND Marie, LARGERIE Anne, LAVENU Patrick, LECOSTEY Jean, LEFRETEUR Emmanuel, LELONG Nadine, LELONG Sébastien, LEMONNIER Caroline, LERENDU Patrick, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MONHUREL Pascal, MORIN-BONNISSANT Isabelle, NICOLLE Stéphanie, NOEL Nelly, PERROTTE Thomas, POISSON Kévin, RENOUF Jean-Luc, ROCQUET-JACQUET Sophie, ROUCAN Robert, SANSON Noël, SANSON Séverine, TARDIF Pierre, TOLLEMER Pierre, TRAVERT Laurent.

EXCUSES : COLLET Christian, GOSSELIN Alexis, HAMELIN Magali, JOURDAIN Patrick, SANSON Fabienne, SEBIRE Marine, TESTELIN Sébastien.

PROCURATIONS :

Monsieur GOACHET Joseph a donné procuration à madame JUMELIN Pascale.

Madame LADVENU Nathalie a donné procuration à monsieur BELHOMME Dominique.

Madame LEDAUPHIN Nathalie a donné procuration à madame NICOLLE Stéphanie.

Madame LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse a donné procuration à madame LAPPREND Marie.

Monsieur PELLERIN Eric a donné procuration à madame BEDEL Pauline.

Monsieur LUPO Antoine a été élu secrétaire de séance.



Décisions prise dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil au maire

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil de la commune de La Hague du 10 juillet 2020 lui accordant la délégation sous les formes prévues à l'article précité, madame le maire rend compte des décisions prises sur le fondement de cette délibération.

Dont acte.



Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame MAHIER demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2026.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2026 par 62 voix pour.



DL_2026_019 Fixation des taux de contributions directes locales pour 2026

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Fixer ainsi les taux d'imposition pour l'exercice 2026 :
 - Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,33 %
 - Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,52 %
 - Taux de la taxe d'habitation sur les résidences Secondaires et autres locaux meublés : 10.19 %
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.



DL_2026_020 Budget principal - subvention au Centre Communal d'Action Sociale et convention

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire, ou son représentant, à signer la convention avec le Centre Communal d'Action Sociale.
- Autoriser madame le maire à procéder au versement de la subvention de 1 118 161 € nécessaire à l'équilibre du budget de l'action sociale.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

DL_2026_021 Tarification des services publics locaux – révision des tarifs

Par 61 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver les modifications et ajouts appliqués sur la grille des tarifs des services publics locaux jointe en annexe.
- Annuler et remplacer la délibération n° 712DL2025-001 du 3 avril 2025, prise pour le même objet.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

DL_2026_022 Budgets primitifs 2026

Par 46 voix pour, 7 voix contre et 9 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2026 du budget principal.

Par 47 voix pour et 15 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2026 du budget annexe Campings de La Hague.

Par 46 voix pour et 16 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2026 du budget annexe Boutiques des équipements.

Par 46 voix pour, 1 voix contre, 14 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2026 du budget annexe Gîtes de La Hague.

Par 45 voix pour et 17 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2026 du budget annexe Lotissement Les Aubépines.

Par 45 voix pour et 17 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

DL_2026_023 Adjudications 2026 – mise à prix

Par 61 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Valider les prix plancher consignés dans le tableau joint en annexe à la présente délibération.
- Autoriser le maire à lancer la procédure d'adjudication

DL_2026_024 Cession d'une parcelle à Presqu'île Habitat pour la construction d'un foyer de Jeunes Travailleurs sur la commune déléguée de Beaumont-Hague

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Donner son accord à la cession, à Presqu'île Habitat, dont le siège social se situe 1 rue de Nancy, à Cherbourg-en-Cotentin, de la parcelle 041 cadastrée section AB 716, aux conditions précitées et au prix net vendeur de 80 000 €.
- Dire que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acquéreur.
- Accorder à l'Office Public de l'Habitat Presqu'île Habitat une subvention d'équipement d'un montant de 80 000 € pour la réalisation des 15 logements du futur FJT.
- Dire que les crédits correspondants seront imputés sur la section d'investissent du budget principal 2026.
- Autoriser le maire à signer tous les documents y afférents.

DL_2026_025 Appels à projets auprès des bailleurs sociaux – délibération d'intention pour l'attribution des terrains et réhabilitations

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver l'attribution des projets tels que définis ci-dessus aux bailleurs sociaux.
- Autoriser le maire à signer tous les documents y afférents.
- Inscrire le cas échéant toutes écritures utiles dans le budget 2026.

DL_2026_026

Cession emprise foncière
Résidence Le Goulet et résidence Les Bizeaux
Commune déléguée de Saint-Germain-des-Vaux
Résidence Les Maresquiers et Croix du Noroit
Commune déléguée de Beaumont-Hague

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la résiliation anticipée des baux emphytéotiques relatifs à la résidence les Maresquiers et Croix du Noroit, sur la commune déléguée de Beaumont-Hague.
- Procéder à la résiliation anticipée des baux emphytéotiques relatifs à la résidence Le Goulet et Les Bizeaux, sur la commune déléguée de Saint-Germain-des-Vaux.
- Procéder à la vente des parcelles suivantes au prix estimé par le service du Domaine soit 605 000 €, au profit de SEMINOR :
 - o 041 AB 351 et 352
 - o 041 AB 355, 357, 359, 362, 363, 365 et 683
 - o 477 B 416, 418, 420 et 424
 - o 477 A 434, 436, 437, 439 et 441
 - o 477 A 442
 - o 041 AB 681 et 682
- Procéder à la rédaction des conventions de servitudes pour les candélabres situés sur les assiettes foncières cédées.
- Ne pas céder l'emprise foncière du transformateur électrique sur la parcelle 477 B 424
- Dire que les frais notariés, de transfert et de bornage et arpentage seront à la charge de l'acquéreur.
- Donner un accord de principe pour la garantie d'emprunt.
- Donner l'autorisation à madame le maire de signer la convention de partenariat entre SEMINOR et la commune.
- Nommer l'étude Napoléon pour la rédaction des actes y afférents.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de signer tous les documents y afférents.

DL_2026_0027

Demande de dédommagement
Commune déléguée de Digulleville

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder au versement d'un dédommagement à hauteur de 800 € au profit de Mme Renouf et M. Hachet pour les préjudices subis dans le logement sis 23 rue Désert sur la commune déléguée de Digulleville.

- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de signer tous les documents y afférents.

DL_2026_028 **Demande de dédommagement**
Commune déléguée d'Omonville-la-Rogue

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder au versement d'un dédommagement forfaitaire de 585 € au profit de M. Hirtz pour les préjudices supportés dans le logement, commune déléguée d'Omonville-la-Petite.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de signer tous les documents y afférents.

↪ **DL_2026_029** **Tarification des charges pour les logements équipés de**
décompteur et autres demandes

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Appliquer une tarification comme suit :
 - 0.21 € du kWh consommé ; pour tous les logements concernés,
 - application des tarifs en vigueur de la direction du cycle de l'eau de l'agglomération Le Cotentin, au moment de la facturation des charges, incluant l'abonnement annuel eau et assainissement ainsi que la consommation en eau pour tous les logements concernés.
- Dire que l'abonnement annuel représentera 1/11 de la facturation relative à la fourniture en eau et assainissement pour chaque locataire concerné sur les logements chemin de la Roselière à Omonville-la-Rogue.
- Dire que tous les logements équipés de décompteur seront concernés par cette tarification.
- Utiliser cette tarification dans le cadre de demandes de dédommagement diverses ou pour tout autre calcul s'y rapportant.
- Appliquer une revalorisation suivant les évolutions réglementaires du prix de l'électricité et de la fourniture en eau.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et la signature de tous les documents y afférents.

DL_2026_030 Cession de bien immobilier
Commune déléguée de Saint-Germain-des-Vaux

Par 61 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la vente du bien communal cadastré 477 AB 54 sis La Roquette, sur la commune déléguée de Saint-Germain-des-Vaux au profit de M. et Mme Olivier SUCHET au prix de 4 000 € net vendeur.
- Dire que les frais notariés, de transfert, et de bornage si besoin, seront à la charge de l'acquéreur.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et la signature de tous les documents y afférents.

DL_2026_031 Cession de bien immobilier
Commune déléguée de Vasteville

Par 43 voix pour, 14 voix contre et 5 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- Se prononcer sur le montant net vendeur.
- Procéder à la vente des parcelles cadastrées 620 ZH 157 et 170 au profit de Benjamin FAVET au prix de 60 000 € net vendeur.
- Dire qu'un dépose minute sera autorisé devant la porte d'accès du cabinet sur la parcelle 620 ZH 166.
- Que le droit de passage sur la parcelle 620 ZH 166 et le droit au stationnement seront revus si un projet de réhabilitation des bâtiments situés sur la parcelle 620 ZH 197 se présente.
- Dire que les frais notariés, de transfert, et de bornage si besoin, seront à la charge de l'acquéreur.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et la signature de tous les documents y afférents.

DL_2026_032 Déclassement 1^{er} étage mairie
Commune déléguée d'Urville-Nacqueville

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Constater la désaffectation de l'étage de la mairie déléguée d'Urville-Nacqueville, celui-ci n'étant plus affecté à un service public ni à l'usage direct du public.

- Prononcer le déclassement de l'étage de la mairie déléguée d'Urville-Nacqueville du domaine public communal.
- Intégrer au domaine privé de la commune, en vue de la réalisation du projet d'installation du cabinet annexe du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA).
- Autoriser que madame le maire à signer tout document, acte administratif ou contractuel, et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

↪ **DL_2026_033** **Demande de réparation bris de glace**

Par 61 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder au remboursement de l'assurance CIC pour un montant de 376,22 €.
- Imputer cette dépense au budget G17.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de tous les documents y afférents.

↪ **DL_2026_034** **Convention de servitudes ENEDIS**
Commune déléguée de Saint-Germain-des-Vaux

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Permettre l'accès à la parcelle 477 AB 119 sise hameau Les Bizeaux sur la commune déléguée de Saint-Germain-des-Vaux afin d'implanter une canalisation souterraine de 28 mètres sur une bande, à demeure, de 3 mètres de large.
- Signer la convention de servitudes avec ENEDIS indiquant les droits et obligations de chaque partie.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de signer tous les documents y afférents.

↪ **DL_2026_035** **Modification du tableau des effectifs budgétaires**

Par 53 voix pour et 9 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accepter ces modifications portant sur le régime indemnitaire des assistants d'enseignants artistiques.
- Autoriser madame le maire à signer tous documents y afférents.

↵ **DL_2026_036** **Proposition d'actualisation du règlement des astreintes**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Valider la proposition d'actualisation du règlement des astreintes.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↵ **DL_2026_037** **Convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver la convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↵ **DL_2026_038** **Modification de la délibération RIFSEEP, Régime indemnitaire des assistants d'enseignement artistique**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accepter ces modifications portant sur le régime indemnitaire des assistants d'enseignements artistiques.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↵ **DL_2026_039** **Avancement de grade, critères et ratios**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Fixer les modalités d'avancement de grade au sein de la collectivité à :
 - 100 % suite à réussite à un examen professionnel ou au concours,
 - 70 % au titre de l'ancienneté.Dans l'hypothèse où par l'effet du pourcentage déterminé, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus n'est pas un nombre entier, le chiffre obtenu est arrondi à l'entier supérieur.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↪ **DL_2026_040** **Convention de partenariat entre la commune et Familles Rurales dans le cadre de l'Espace Des Parents – année 2026**

Par 61 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer une subvention d'un montant de 8 809 € au titre de l'exercice 2026 à l'association Familles Rurales dans le cadre de l'Espace Des Parents.
- Autoriser madame le maire à signer la convention et tous les documents y afférents.
- Inscrire la dépense au budget de l'exercice 2026.

↪ **DL_2026_041** **Convention de partenariat entre la commune et Familles Rurales dans le cadre de l'espace Vie Sociale (EVS) - année 2026**

Par 61 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer une subvention d'un montant de 21 955 € au titre de l'exercice 2026 à l'association Familles Rurales dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale.
- Autoriser madame le maire à signer la convention et tous les documents y afférents.
- Inscrire la dépense au budget de l'exercice 2026.

↪ **DL_2026_042** **Convention de partenariat entre la commune et PHARE dans le cadre de l'espace Vie Sociale (EVS) - année 2026**

Par 60 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer une subvention d'un montant de 12 975 € au titre de l'exercice 2026 à l'association PHARE dans le cadre des actions d'animation de la vie sociale.
- Autoriser madame le maire à signer la convention et tous les documents y afférents.
- Inscrire la dépense au budget de l'exercice 2026.

↪ **DL_2026_043** **Convention de partenariat entre la commune et l'association MJVA dans le cadre de l'animation locale - année 2026**

Par 62 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer une subvention d'un montant de 21 390 € au titre de l'exercice 2026 à l'association MJVA dans le cadre de l'animation sociale locale.

- Autoriser madame le maire à signer la convention et tous les documents y afférents.
- Inscrire la dépense au budget de l'exercice 2026.

↩ **DL_2026_044** **Assainissement pluviale rue des Saules - Commune déléguée d'Urville-Nacqueville**

Par 61 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à signer les conventions de servitude avec les propriétaires afin de permettre la réalisation des travaux puis l'entretien du réseau d'assainissement pluvial et tous les documents y afférents.

Madame MAHIER lève la séance à 20h40



Le maire.
Manuela MAHIER.



